

PRIX DE L'ABONNEMENT

Pour LYON et le DÉPARTEMENT DU RHÔNE.

16 francs pour trois mois,

32 francs pour six mois,

64 francs pour l'année.

Hors du DÉPARTEMENT, 1 f. de plus par trimestre.

Un numéro : 25 c. — Annonces : 25 c. la ligne.



LE CENSEUR,

JOURNAL DE LYON.

ON S'ABONNE :

À LYON, au Bureau du Journal, rue des Celestins, n° 6, au 1er.

À PARIS, chez MM. LEJOLIVET et COMP., directeurs de l'Office-Correspondance, rue des Filles-Saint-Thomas, n° 5, place de la Bourse, et chez M. BEGOUVE-DENONCQUES, rue Lepelletier, 5.

Les lettres et envois concernant la rédaction doivent être adressés, francs de port, à M. RITZEL, rédacteur en chef du journal.

LE CENSEUR paraît tous les jours excepté le dimanche. — Il donne les nouvelles VINGT-QUATRE HEURES avant les journaux de Paris.

Lyon, 18 octobre 1844.

Le voyage du roi en Angleterre est terminé. Comme on le pense bien, nous n'en avons pas encore fini avec les pompeux récits des journaux ministériels ; ils sont toujours remplis des détails les plus minutieux sur les faits et gestes des grands personnages qui ont pris part à la cordiale réception faite au chef de notre gouvernement. L'un nous apprend que, le jour où la corporation de la Cité a complimé Louis Philippe, la reine Victoria portait une robe de moiré noir avec les insignes de la Jarretière et une couronne de roses blanches sur la tête ; un autre nous fait savoir qu'on avait changé les heures des repas, « dans la crainte, nous dit-il, que le changement d'habitudes ne fatiguât le roi : la reine, depuis l'arrivée de son hôte illustre, a fait avancer d'une heure et demie l'heure du dîner. » Enfin, la Presse a bien voulu nous initier aux règles qui ont été suivies pour les salutations :

« Tous les jours avant le dîner, le prince Albert traversait le salon, suivi des gentilshommes de sa maison, et allait chercher le roi dans ses appartements. Quelques minutes après, le roi faisait son entrée par une porte, et la reine par une autre, en face. La rencontre et les saluts avaient lieu au milieu du salon. Cette entrée simultanée se passa avec une grande solennité. »

Voilà qui est bien : nous savons maintenant comment la reine a salué Louis-Philippe et comment Louis-Philippe a salué la reine ; mais ce que nous ne savons pas et ce qu'il aurait mieux valu nous apprendre, ce sont les engagements pris pour continuer l'entente cordiale.

Jusqu'à présent nous avons bien vu Louis-Philippe pompeusement accueilli ; nous savons les douces flatteries qu'on a fait résonner à ses oreilles ; nous ne pouvons pas douter que la politesse anglaise ne se soit largement manifestée vis-à-vis de lui, qu'on ne soit même fort satisfait, de l'autre côté du détroit, d'avoir eu l'occasion de le voir et de lui donner des preuves de courtoisie ; mais tout cela ne touche en rien aux affaires et n'en modifie point les difficultés. La reine d'Angleterre a même su, au milieu de toutes ces démonstrations, prendre le pas sur le roi et se placer sur le premier plan.

Quoique nous regardions comme fort puériles les cérémonies relatives à l'ordre de la Jarretière, et que nous tenions cet ordre très-noble pour un ordre très-usé, nous n'avons pas moins dû considérer qu'en s'y affiliant Louis-Philippe s'est placé au rang des serviteurs de la reine et de ses chevaliers, qu'il relève enfin d'un grand-maître de l'ordre, qui est lui-même sous la dépendance de sa souveraine.

Nous dira-t-on que nous donnons à cette affiliation une importance exagérée ? Alors, pourquoi l'avoir environnée de tant de pompe ? pourquoi en avoir si minutieusement publié les moindres circonstances ? Vous parlez des salutations solennelles, du roi et de la reine s'abordant dans le salon de Windsor ; la réception de Louis-Philippe comme membre de l'ordre de la Jarretière est un fait bien plus solennel, bien plus significatif, ce nous semble. Vous constatez le mode suivi pour les saluts, parce que vous y attachez

sans doute quelque importance ; vous devez donc en attacher bien davantage à ce fait d'initiation à un ordre de chevalerie, et, par suite, nous devons, nous plaçant sur le terrain où vous vous êtes mis, tirer des faits les déductions qui nous sont indiquées par la logique.

Pour nos déplorables ministres tout devient moyen. Louis-Philippe s'est appuyé sur le bras de la reine Victoria ; ils en infèrent que cette jeune reine a pour lui une affection vive et toute filiale. La reine, par une attention fort simple et fort naturelle, modifie quelque peu les heures de ses repas ; aussitôt certains journaux en font la remarque et nous disent : « Voyez quelle preuve de bonne amitié ! » Mais de pareils faits n'ont rien que de fort naturel. Louis-Philippe est vieux et a des habitudes, la reine d'Angleterre est jeune et n'en a pas encore ; partout on s'arrange pour ne pas gêner les personnes âgées qu'on reçoit, et pour ne pas les contraindre à des fatigues trop grandes. Est-ce que dans les cours on serait moins attentif à ces prévenances que dans les plus petites maisons bourgeoises ?

Allons, messieurs, calmez-vous un peu ; jusqu'à présent nous ne voyons rien qui soit matière pour vous à tant vous réjouir. Vous êtes dans l'enchantement, mais nous croyons qu'il ne sera pas de longue durée ; vous vous félicitez surtout de ce que le lord-maire de Londres a harangué Louis-Philippe, mais vous vous gardez bien de nous dire que c'est la minorité de son conseil qui s'est rendue avec lui à Windsor. Voici sur ce point des réflexions du *National* qui ne sont pas sans intérêt :

« Les bourgeois de Londres, dit-il, ont eu le bon goût de ne pas adresser au roi des Français des flatteries personnelles peu dignes de citoyens libres ; ils n'ont vu dans la visite de Louis-Philippe à Windsor que l'indice des sentiments réciproques de respect et de confiance entre deux grandes nations. Louis-Philippe a répondu en anglais. Le *Journal des Débats* nous apprend que l'effet produit par le roi a été prodigieux ; le lord-maire et les aldermen paraissent ravis, ils en perdaient la tête. »

« Il est vraiment bien fâcheux, ajoute le *National*, que la minorité seule de cette puissante corporation soit venue chercher un si doux vertige. La cour des aldermen se compose de vingt-six membres ; savez-vous combien il y en avait là ? Huit. Le conseil municipal de Londres, réduit à sa plus simple expression, renferme soixante membres ; on en comptait vingt-huit présents. »

« Quand les représentants de la Cité, officiers et conseillers, se réunissent pour aller porter une adresse solennelle à la reine, ils remplissent cinquante voitures, et leur nombre total dépasse cent vingt. Cette fois, ils étaient en tout quarante-cinq. »

Voilà des chiffres qui amoindrissent singulièrement la portée de la démarche faite par le lord-maire de Londres, escorté de quelques uns de ses conseillers. On le voit, ce n'est plus la corporation qui par ses représentants a fait acte de gracieuseté envers le roi, mais bien la minorité des membres du conseil. L'absence de la majorité est un fait significatif, dont on comprend facilement la por-

tée. Le *Journal des Débats* n'en persiste pas moins encore à nous entretenir de la démarche de la corporation de la Cité ; selon lui, elle est toujours à Londres le sujet de toutes les conversations.

Qu'on en cause à Londres, cela se conçoit ; mais assurément on n'a pu lui accorder la haute importance politique que le *Journal des Débats* voudrait lui attribuer. On serait si heureux de pouvoir dire devant les chambres : « L'opinion de Londres est toute pour l'entente cordiale, et nous en avons reçu les témoignages les plus réels ! » Mais il n'en est rien.

Il est donc facile de voir que le ministère se prépare à profiter pour se consolider, comme nous l'avons dit plus haut, des moindres circonstances du voyage en Angleterre. Quant à nous, nous pensons que ce voyage, au contraire, servira à nous en débarrasser, car nous ne voyons pas jusqu'à présent que le gouvernement anglais se soit engagé vis-à-vis de nous d'aucune manière. La cour de Windsor a fait bon accueil à Louis-Philippe pour complaire à la reine ; mais la cour en Angleterre n'est pas souveraine, les ministres le savent, et comme ils n'ont de majorités certaines au parlement qu'en soutenant les principes qui y subsistent, ils ont bien pu laisser à la cour ses puériles démonstrations et faire toutes leurs réserves pour les choses essentielles. C'est ce qui est probablement arrivé, ainsi que nous l'avions pressenti.

Voici le récit que nous trouvons dans un journal ministériel de la démarche de la corporation de Londres.

« On écrit de Windsor, le 12 octobre :

« Aujourd'hui, à trois heures, a eu lieu une réception qui a toute la valeur d'un événement politique. La corporation de la riche Cité de Londres s'est présentée aux portes de Windsor pour offrir ses hommages au roi des Français. Le cortège était magnifique : il y avait dix-huit voitures. Trois étaient d'une magnificence vraiment royale, celle du lord-maire et celles des sheriffs. Les grandes robes rouges des conseillers, les livrées splendides des équipages, le riche costume des officiers de la corporation, dont l'un portait l'épée et l'autre la masse, produisaient un admirable effet. Une foule immense, que le chemin de fer avait jetée à Windsor, se pressait aux portes du château, partout où il y avait moyen d'apercevoir le cortège. »

« La députation se composait du lord-maire, M. Magnay ; des sheriffs ; de l'archiviste de la Cité (*City remembrancer*), M. Charles Law, frère de lord Ellenborough ; des greffiers (*recorders*), du clerc de la ville (*town clerk*), du chambellan, de l'avoué de la Cité (*City solicitor*), de neuf aldermen et de vingt-huit conseillers municipaux, en tout quarante-cinq personnes. »

« En attendant que le roi pût la recevoir, la députation a pris place à un banquet somptueux qui avait été préparé pour elle dans la salle des écuyers de la reine. »

« A trois heures et demie, la députation a été admise en présence du roi, qui était entouré de ses deux ministres, M. Guizot et M. l'amiral de Mackau, de M. le comte de Sainte-Aulaire, son ambassadeur, de ses aides-de-camp et de toutes les personnes de sa suite en grand uniforme. »

« Le *City remembrancer*, après avoir fait un profond salut, s'est approché de S. M. et a lu avec une voix forte l'adresse suivante :

« Plaise à Votre Majesté,

« Nous, le lord-maire, les aldermen et les communes de la Cité de Londres, assemblés en conseil commun, nous approchons de Votre Majesté pour lui offrir nos sincères félicitations à l'occasion

FEUILLETON DU CENSEUR. — 19 OCTOBRE.

C'est par erreur que le chapitre VIII du *Comte Ugolin* est intitulé MARCO LOMBARDO ; c'est RAYMOND FERALDO qu'il faut lire.

LE COMTE UGOLIN DE LA GHERARDESCA ET LES GIBELINS DE PISE.

SECONDE PARTIE. — CHAPITRE VIII.

RAYMOND FERALDO.

(Suite.)

— Je ne puis pas défier à l'épée, dit Raymond d'un ton superbe, des hommes couverts de cheveux blancs, et je ne me bats jamais avec la langue. Devant partir ce soir, je ne puis m'attendre à ce que l'on me rapporte ce gant.

Il tira un gant de sa main et le jeta à terre.

— Mais quiconque daignera me chercher à Naples, me trouvera toujours disposé à le punir de ses insultes avec l'arme des preux.

Cela dit, il laissa son gant, descendit les marches du palais et s'éloigna. Ce jeune homme était bien Raymond Feraldo, l'un des plus célèbres troubadours du treizième siècle. Originaire de la Provence et appelé à la cour de Charles, roi de Naples, il était entré au service de la princesse de Salerne, avait gagné par ses gracieuses manières, non seulement l'affection de la princesse, mais encore l'affection de son beau-père, qui lui avait confié l'importante mission de se présenter au Gherardeschi, d'apprendre de sa propre bouche ses intentions et de connaître ce qu'après sa lettre l'on pouvait espérer de la république et de lui. Charles désirait connaître les sentiments des divers citoyens de Pise ; Raymond s'était pourvu dans ce but de lettres nombreuses par les familles tenant aux factions qui partageaient la république.

Le jour même de la scène que nous venons de raconter, Raymond eut avec Ugolin, à qui il se garda d'écrire, un entretien secret ; il lui dépeignit l'excès de l'arrogance des Gibelins et la nécessité d'y mettre un terme. C'était toucher la corde favorite du comte ; aussi, lorsque le troubadour eut fini à expliquer l'objet de sa mission, après lui avoir dit combien le roi Charles regrettait amèrement de voir son fils Lotto prisonnier et craignait qu'un pape d'opinion nouvelle ne succédât au pape actuel, accablé d'infirmités, il termina en disant que Charles voulait savoir ce qu'il fallait espérer de Pise et de son podestat. Ugolin répliqua d'une manière simple mais ferme que Charles pouvait compter sur lui et sur la république, à moins que celle-ci n'échappât à son influence.

L'habile Gherardeschi faisait de la sorte comprendre à Charles combien

il importait de le maintenir à la tête du gouvernement, en même temps qu'il laissait Raymond Feraldo libre de retourner à Naples avec une réponse plus favorable que le roi n'osait l'espérer peut-être. Il partit le soir même, selon sa promesse.

CHAPITRE IX.

LA VÉRITÉ DÉVOILÉE.

Il est nécessaire de retourner un moment au palais des Lancia, où les trois amis demeurèrent d'abord immobiles et sans proférer un mot après la fuite de Raymond. Frédéric fit signe de se retirer à Ginevra, dont l'amour, s'il vivait encore, était du moins dominé par le regret et l'indignation ; puis les chefs gibelins décidèrent à l'unanimité qu'il ne fallait point perdre un temps précieux et qu'il importait de tuer le tyran sans délai, dans l'intérêt de la république.

Buonconte entra aussitôt. Instruit de la scène qui venait de se passer en son absence, il ramassa le gant jeté par Raymond et jura de le lui rapporter si la mort ne l'arrêtait en chemin.

Les trois amis, Buonconte et Ginevra dînèrent ensemble ce jour-là. Ginevra, excitée à la haine du troubadour par la conversation, laissa échapper une parole de bon augure pour Buonconte. Rien ne lie les ames comme l'analogie des sentiments ; de sorte que l'irritation de la jeune fille prenait les couleurs d'une certaine affection à l'adresse de Buonconte, qui, profitant de l'absence d'Ubalдино, lui prodiguait les protestations d'amour. Cela fit naître le bruit, rapidement semé, que Buonconte allait épouser Ginevra.

Il serait difficile de peindre la situation d'Ubalдино, séparé des siens, sans communication avec eux, à l'heure même où le Gherardeschi s'enivrait de joie et où Bianca s'abîmait de douleur.

Arrivé à Lucques, terme de sa triste route, et déposé dans la tour des captifs, il put jusqu'au matin réfléchir à son malheur et comprendre qu'il ne recouvrerait sa liberté qu'au prix d'une énorme rançon. S'il avait eu d'un côté à la généreuse sollicitude de son oncle, il craignait de l'autre que les exigences des ennemis fussent non-seulement exorbitantes, mais encore impossibles à satisfaire.

Ayant demandé au géolier s'il était permis d'écrire à quelqu'un, le géolier lui répondit :

— Vous pouvez écrire aux habitants de Lucques, non aux citoyens de Pise. Il manda donc près de lui Guinigi, pressé d'accourir. Ce brave Gibelin se chargea de négocier la délivrance du neveu de Ruggieri ; il se flatta de l'obtenir sans peine, et reçut d'Ubalдино des remerciements anticipés. Néanmoins, il vint annoncer le lendemain au prisonnier que les magistrats avaient réclamé le temps de délibérer.

Plusieurs jours s'écoulèrent ainsi, et Guinigi, qui visitait tous les matins Ubalдино, ne lui apportait jamais des paroles meilleures. L'archevêque ex-

pédia à Ubalдино, par la voie de Florence, une lettre où il l'exhortait paternellement à la résignation et à l'espérance ; mais aucun écrit, aucun message, aucune nouvelle de Ginevra ou de Bianca n'adouciait les douleurs de sa captivité. Les Lucquois étaient très-rigoureux en pareille matière ; la crainte, les soupçons et la plus sévère circonspection s'accroissant aux jours de guerre, voilà les principales qualités de ce gouvernement qui sut vivre, malgré sa petite étendue, au milieu des convulsions politiques des gouvernements voisins.

L'éloignement excitait dans le sein d'Ubalдино les flammes de l'amour et les fureurs de la jalousie. La préoccupation de Ginevra et sa sympathie pour le beau troubadour lui paraissaient manifestes, et cependant le feu rougeur de l'amour débordait son ame.

Tantôt le captif se représentait Ginevra au moment où elle lui apparut pour la première fois sous la tente des Gualandi ; tantôt il la voyait sur son agile destrier, alors que, déchaperonnant son autour, elle donnait le signal de la charge ; tantôt il la suivait entraînant tous les cœurs dans les gracieuses évolutions de sa danse mauresque. Sa main qu'il avait baisée avec tant d'ardeur, c'était la main qui l'avait arraché à un grave péril et qui pourrait le combler d'une félicité éternelle sans la fatale promesse de l'archevêque.

Les efforts tentés pour sa délivrance continuaient, mais sans résultat. Tantôt il manquait le consentement de l'un ou celui de l'autre ; tantôt le commandant, occupé avec quelque magistrat, ne pouvait accorder audience ; tantôt le conseil de guerre, encombré d'affaires pendantes, n'avait pas le temps de décider du sort d'Ubalдино. Il parut bientôt clair que si on ne délivrait Ubalдино, c'est qu'on ne voulait pas le délivrer.

Dévoré d'angoisses, le captif songeait un matin au moyen de briser ses fers, lorsque entra dans son cachot le Guinigi, porteur d'une lettre qu'il venait de recevoir de ses correspondants gibelins de Florence. Ceux-ci lui disaient comment Raymond Feraldo s'était montré à Pise sous les vêtements de troubadour, comment le Lanfranchi l'avait introduit auprès de Lancia, comment l'on avait reconnu cet émissaire du roi Charles à Ugolin, comment le Lancia indigné l'avait chassé de son palais et comment cette aventure extraordinaire avait resserré les liens qui unissaient Frédéric et Buonconte. Ils ajoutaient que, puisque les espérances de leur parti reposaient désormais sur la tête de Montefeltro, ils se réjouissaient de voir l'amitié de deux familles puissantes doublée par le mariage, à peu près certain, de Buonconte et de la belle Ginevra.

— Que dites-vous ? s'écria Ubalдино effrayé.

— Par le mariage de Buonconte et de la belle Ginevra... Qu'y a-t-il là d'étonnant ? Je ne vis jamais un hymen mieux assorti... Nous irons, j'espère, à la noce... Mais nous avons le temps de penser à cela ; je cours de nouveau chez le commandant m'informer si l'on n'a encore rien décidé

de l'heureuse visite de Votre Majesté à notre bien-aimée et gracieuse souveraine, la reine Victoria.

« Profondément intéressés dans tout événement qui est de nature à influencer le bien-être de l'Europe et de l'humanité, nous saluons avec une satisfaction particulière la présence de Votre Majesté dans ce pays comme un indice sûr et certain du mutuel bon vouloir et des sentiments réciproques de respect et de confiance qui subsistent entre deux puissantes nations, capables, par leur heureuse union et leurs efforts combinés sous la divine Providence, de conserver le bienfait de la paix aux nations de la terre.

« Nous désirons nous faire auprès de Votre Majesté les organes de ces sentiments que nous portons à la nation brave et éclairée sur laquelle vous réglez, et nous espérons ardemment que la précieuse vie de Votre Majesté sera long-temps conservée à votre pays, pour que vous continuiez à développer ses meilleurs intérêts et avec eux le bonheur général de l'humanité.

« Sire, vous visitez des lieux où le bonheur domestique le plus complet se trouve associé avec les plus hautes fonctions de la souveraineté, pour retourner, après un court espace de temps, dans le sein d'une famille illustrée et unie, pour y répandre les bienfaits du gouvernement paternel et pour y communiquer et y ressentir les jouissances inappréciables de la vie de famille. Nos vœux les plus sincères y suivront Votre Majesté. »

« Le roi a répondu en langue anglaise :

« Mylord-maire, aldermen et communes de la Cité de Londres, « Je reçois avec une satisfaction vivement sentie l'adresse de félicitations que vous venez de me présenter avec la gracieuse autorisation de votre bien-aimée souveraine. En venant offrir à la reine de ces royaumes une preuve de la sincère et inaltérable amitié que je lui porte, je suis heureux de voir que la Cité de Londres, qui tient une place si prééminente dans le monde, et qui représente des intérêts d'une telle grandeur, vienne dans cette résidence pour me manifester des sentiments si conformes aux miens et à la conscience que j'ai de mes devoirs envers mon pays, l'Europe et l'humanité.

« Je suis convaincu, comme vous l'êtes, que la paix et les relations amicales entre la France et l'Angleterre sont, pour deux nations faites pour s'estimer et s'honorer mutuellement, une source d'avantages égaux et innombrables. Le maintien de ce bon accord est en même temps un gage de paix pour le monde entier, et assure le progrès tranquille et régulier de la civilisation pour le bien de toutes les nations. Je considère ma coopération dans cette sainte œuvre, sous la protection de la divine Providence, comme la mission et l'honneur de mon règne. Tel a été le but de tous mes efforts, et j'espère que le Tout-Puissant les couronnera de succès.

« Je vous remercie, au nom de la France et au mien, de cette manifestation de vos sentiments; ils seront pleinement appréciés dans mon pays, associés qu'ils sont avec les nombreuses marques d'amitié que j'ai reçues de votre gracieuse souveraine.

« Je vous remercie très-cordialement de vos bons sentiments à mon égard et à l'égard de ma famille. L'impression produite sur moi par la présentation de votre adresse ne s'effacera jamais de mon cœur. »

« Il serait difficile de décrire l'impression produite par cette réponse du roi : l'effet en a été prodigieux. Le lord-maire et les conseillers municipaux paraissaient ravis et donnaient des témoignages de la plus vive satisfaction. Le roi s'est ensuite entretenu successivement avec presque tous les membres de la députation. Après qu'il se fut retiré, l'assemblée est restée quelque temps encore dans le salon de Rubens. Des conversations se sont engagées entre les ministres et officiers du roi et les représentants de la Cité. »

Le cabinet du 29 octobre touche à son quatrième anniversaire; il pourra dire que depuis quatre ans il pèse sur le pays, et ceux qui connaissent M. Guizot savent s'il manquera de s'en glorifier. Jamais, depuis l'établissement de notre gouvernement de 1830, ministère n'avait traité aussi loin son existence. Pourquoi donc celui-ci a-t-il été plus heureux que ceux qui l'ont précédé? Pourquoi n'est-il pas tombé, comme la plupart d'entre eux, au bout de quelques mois d'exercice? Est-ce qu'il se composait d'hommes plus éminents, plus habiles, plus remarquables par la loyauté de leurs intentions? Est-ce qu'il avait une politique meilleure? Est-ce que les événements l'ont aidé à se maintenir en le rendant nécessaire? Non, rien de tout cela n'a eu lieu.

Il y a eu certainement aux affaires, depuis quatorze ans, des cabinets dans lesquels les individualités brillantes étaient en plus grand nombre que dans celui que nous subissons; il y en a eu qui se sont trouvés dans des circonstances beaucoup plus difficiles, en

présence tantôt de l'émeute, tantôt de la guerre civile, et qui pourtant n'ont pas pour cela vécu plus longuement. Pourquoi donc le cabinet dont M. Guizot est la personnification la plus significative a-t-il duré ainsi quatre années? Eh! mon Dieu! par une raison bien simple: parce que ce cabinet n'a tenu qu'à vivre.

Avant de devenir ministre, M. Guizot représentait à Londres une politique différente, dans certains détails, dans certaines apparences, de celle qui est entrée au pouvoir avec lui; il ne s'en est plus souvent aussitôt qu'il s'est senti un portefeuille entre les mains. La veille, il voulait peut-être autre chose que ce que sa position nouvelle lui commandait de vouloir; mais, la veille, il n'était pas ministre, et en vingt-quatre heures on peut bien changer d'idées, on peut bien passer du blanc au noir, quand il s'agit de devenir ministre, et quand on a l'ambition du pouvoir au même degré que M. Guizot. C'est là ce qu'a fait M. Guizot quand le roi lui a de nouveau confié la responsabilité des affaires, et c'est encore le même sentiment qui l'a inspiré depuis quand il a vu à quelles conditions il pouvait conserver ce qu'il avait si péniblement et si honteusement conquis.

Nous avons souvent entendu exalter la raideur philosophique de M. Guizot. A en croire ses admirateurs, c'était un homme tout d'une pièce, auquel il ne fallait demander ni concessions ni transactions; jamais il n'aurait capitulé avec ses convictions ou avec sa conscience. Eh bien! il n'y avait rien de plus mensonger que cette invariabilité de principes, cette fermeté de caractère qu'on a attribuées à M. Guizot. Ce ministre, depuis quatre ans, n'a fait preuve ni de solidité dans ses opinions; ni de persistance dans ses résolutions. En toute circonstance il s'est amoindri, sinon effacé. Au lieu de donner l'impulsion, c'est lui qui l'a reçue; au lieu de commander, il a obéi; au lieu de diriger, c'est lui qui s'est laissé conduire. Voyez-le dans ses rapports avec les chambres. Est-ce qu'il n'en a pas toujours été le très-humble serviteur? Est-ce qu'il ne s'est pas sans cesse humilié devant elles, quelque pénibles que pussent être pour lui les leçons qu'il en recevait ou les concessions qu'il était obligé de leur faire? A-t-il jamais soutenu devant elles ses opinions personnelles? Ne l'a-t-on pas vu, toutes les fois que le moindre blâme lui était infligé, toutes les fois qu'un vote lui a été contraire, courber la tête pour laisser passer l'orage, et faire comme si cela ne le regardait pas? C'est ainsi qu'il a vécu quatre ans; c'est à la condition d'imposer silence à son amour-propre et d'abaisser sa raison et son intelligence devant une majorité dont souvent en secret il déplorait les caprices et les exigences, c'est à cette condition qu'il a conservé aussi long-temps le pouvoir.

Ses collègues n'ont pas agi autrement que lui; ils n'ont jamais eu l'air de s'apercevoir que les chambres trouvaient leurs actes répréhensibles, sans pourtant avoir assez de courage pour le leur signifier hautement; ils ont pris leur indulgence pour de l'approbation, et c'est ainsi qu'ils se sont persuadés qu'un malheureux accord régnait entre eux et le parlement; c'est ainsi, nous le répétons, qu'ils ont vécu quatre ans et qu'ils comptent vivre quelque temps encore. Dans la session prochaine, il est impossible que la chambre, si bien disposée qu'elle soit à se montrer bienveillante pour eux, ne blâme pas, dans une certaine mesure, et leurs reculades à Tanti, et le traité dérisoire qu'ils ont conclu avec le Maroc, et le voyage étrange qu'ils viennent de faire faire au roi. Tout cela sera l'objet de critiques plus ou moins vives, mais il n'en résultera rien. MM. les ministres accepteront les critiques et garderont leurs portefeuilles.

N'en a-t-il pas toujours été ainsi depuis qu'ils se sont attelés au char du système et qu'ils le traînent dans les ornières de la paix à tout prix? La chambre ne leur a-t-elle pas fait plus d'une fois sentir que ce qu'ils faisaient, elle le trouvait mal; que, dans leurs rapports avec l'étranger surtout, ils n'étaient ni assez fermes ni assez dignes; qu'ils étaient les très-humbles serviteurs de l'Angleterre, qu'ils n'avaient jamais sérieusement négocié avec elle le rapport des traités sur le droit de visite; qu'en Espagne ils avaient maladroïtement laissé se perdre l'influence française; qu'à Montevideo ils n'avaient pas su défendre nos compatriotes contre la tyrannie et la cruauté de Rosas, etc.? Se sont-ils jamais émus de ces reproches, formulés, si vous le voulez, avec ménagement, mais enfin formulés assez clairement pour que des gens qui eussent eu envie de comprendre eussent compris? Nullement; ils se sont résignés et soumis à tout. L'orgueil du chêne a fait place chez eux à l'humilité du roseau; ils ont plié, et ils n'ont pas été brisés par les vents contraires de l'opposition et d'une partie même de leur majorité. C'est là ce qui les a sauvés; c'est là ce qui leur a permis d'atteindre ce terme de quatre années dont aucun cabinet n'avait approché avant eux. Ce qu'ils ont déjà fait, ils sont résolus à le faire encore. Pourvu

qu'on ne les chasse pas, pourvu qu'on ne les mette pas brutalement à la porte comme des valets insolents ou fripons, ils accepteront toutes les censures qu'il plaira à la chambre de leur infliger. Cela est dur sans doute, mais cela vaut encore mieux, pour eux du moins, que de laisser passer entre les mains des autres un pouvoir dont on tire soi-même si bon profit.

C'est là ce que M. Guizot appelle gouverner; c'est là ce qu'il appelle faire respecter le principe de l'autorité; c'est là, selon lui, le noble et le grand but de sa carrière. Misérable ambitieux qui ne s'aperçoit pas que si jusqu'à ce jour on a tant hésité à lui donner son congé catégoriquement, ce n'est pas qu'on tienne en haute estime sa personne ni son caractère: c'est qu'aucun homme d'état n'est assés épris du pouvoir pour se risquer à recueillir l'héritage de fautes et d'embarras qu'il laissera à ses successeurs; c'est, en outre, que tout le monde commence à savoir que la véritable cause du mal est ailleurs, et qu'il faudra peut-être une crise très-sérieuse pour faire sortir la France d'une situation qui ne lui a valu, depuis nombre d'années, que les risées et les mépris de l'Europe.

Paris, le 16 octobre 1844.

(CORRESPONDANCE PARTICULIÈRE DU GENSUR.)

Le remboursement des frais de la guerre était une condition si naturelle et si légitime du traité qui a été récemment conclu avec le Maroc, que partout, à la nouvelle de ce traité, on s'est attendu à la trouver stipulée. Ce qui est remarquable, c'est que les pays musulmans, bons juges en cette matière, ne comprenaient pas que le différend pût s'arranger autrement. Ainsi, à la date où s'imprimaient les derniers journaux de Constantinople, de Smyrne et des principaux ports du Liban, on venait d'apprendre que la paix était signée entre la France et le Maroc, et voici ce qu'annonce un de ces journaux :

« Une nouvelle importante a été apportée par le bateau français. Des lettres venues directement de Gibraltar à Malte annoncent, si nos informations sont exactes (et nous les avons puisées à des sources d'ordinaire authentiques), que les affaires du Maroc sont terminées. Le sultan Abd-er-Rhman accorde deux millions de talaris, deux mille chevaux d'indemnité à la France, et l'intérior d'Abd-el-Kader. »

Un autre s'exprime ainsi :

« La nouvelle d'un arrangement définitif entre la France et le Maroc paraît certaine. On diffère seulement sur les termes qui en forment les bases. Les uns annoncent que l'empereur Abd-er-Rhman accorde soixante millions à la France pour l'indemnité de ses frais de guerre, ceux-ci trente millions, ceux-là dix millions. Le prochain paquebot français nous renseignera plus exactement à cet égard. »

A l'heure qu'il est, on doit être désabusé dans le Levant comme ailleurs; mais dans le Levant on comprendra moins encore qu'ailleurs pourquoi nos agents ont renoncé à une condition qui était la sanction matérielle de notre victoire.

— Le roi, avant de quitter Windsor, a, dit-on, fait promettre à la reine Victoria qu'elle viendrait l'année prochaine visiter Paris et Versailles. Si ces projets se réalisent, les hommes qui ont été témoins de l'accueil fait à Louis-Philippe en Angleterre, et qui verront celui dont Victoria sera l'objet en France, auront à constater une certaine différence.

Si Victoria venait à Paris, elle serait sans doute reçue avec courtoisie et avec égard; mais nous doutons fort qu'elle trouvât chez nous cet enthousiasme qui a salué Louis-Philippe de l'autre côté du détroit, s'il faut en croire le récit des feuilles ministérielles.

On a remarqué que, dans les relations du *Journal des Débats*, M. de Mackau était laissé sur le dernier plan, dans le lointain; on le mentionne à peine. Si l'on publie le cérémonial du château, il n'est pas question du ministre de la marine; on le relègue dans la foule des aides-de-camp, des attachés d'ambassade, etc. Si l'on désigne la place habituelle des convives, M. de Mackau est volontairement omis. M. Guizot, c'est bien différent. M. Guizot est partout; on nous désigne avec soin la place qu'il occupe dans toutes les solennités, dans toutes les promenades. Où plaçait-on M. Guizot à table? A la gauche de Mme la duchesse de Gloucester. Où plaçait-on M. de Mackau? On ne nous le dit pas, et nous n'y tenons guère; mais il nous semble que le secrétaire de M. Guizot, qui fait des réclames pour son maître, ne devrait pas tout à fait laisser dans l'ombre le ministre qui s'est souvent dévoué pour lui.

— Les journaux anglais sont remplis des toasts qui ont été portés par les officiers des marines anglaise et française. On a échangé

de vœux.

Le Guinigi, ignorant les secrets du cœur d'Ubaldo, n'observa pas la pâleur de ce dernier qui, abattu par l'horrible nouvelle, semblait stupide ou en extase. Resté seul, il écrivit une lettre fatale, dont il aurait voulu, plus tard, effacer tous les mots avec son sang.

Ces choses se passaient la veille du jour signalé par les tristes détails que nous allons raconter.

Ubaldo gémissait dans les fers, et la confiante Bianca croyait qu'au fond du cœur du prisonnier une voix parlait en sa faveur. Mélancolique et dolente, elle se réveilla ce matin plus sombre encore que d'habitude, poursuivie par des songes funestes et toute consternée.

La jeune fille était restée seule, défendant encore celui qu'elle aimait contre l'évidence et contre ses propres craintes, quand tout-à-coup Béatrix, par un de ces mouvements impétueux qui lui étaient naturels, ouvrit la porte de la chambre, et jetant une lettre sur une table :

— Lisez, s'écria-t-elle irritée, lisez les beaux sentiments de l'indigne Ubaldo et les espérances qu'il vous donne.

Bianca, malade et affaiblie, se tourna languissamment vers sa belle-sœur, fixa sur elle ses deux yeux si purs, où se reflétait la candeur de son âme.

— Lisez vous-même, répondit-elle; je suis préparée à tout.

Béatrix, d'une voix aigre et mordante, commença à lire avec plus de malice que d'intelligence ce qu'une passion effrénée avait dicté à Ubaldo écrivant à Ginevra.

Bianca se sentait mourir et gardait le silence.

Béatrix continua sa lecture, sans que la jeune fille manifestât aucun signe extérieur de douleur; elle termina ainsi :

— Mais cela n'est rien que sottises insignifiantes, que feux de paille qui s'allument et passent; dressez les oreilles maintenant et écoutez-moi : « Enfin, mon adorable Ginevra, je vous supplie de ne point disposer de votre main tant que je serai prisonnier; quelles que soient les apparences, il n'y a pas d'obstacle insurmontable au bon sens, à la prudence et au temps. » Que vous en semble ?

— Mais comment cette lettre se trouve-t-elle dans vos mains ?

— Ne vous informez pas de cela, l'écriture n'est pas fautive. Ubaldo est un infâme : je ne m'en aperçois pas d'aujourd'hui seulement; mais c'est ma faute....

— Comment ?

— Oui, ma faute. Lorsque votre frère me parla de ce mariage, je devais répondre inflexiblement : Non. La noblesse de la famille d'Ubaldo est de beaucoup inférieure à la nôtre. Je me laissai vaincre par les prières, je consentis presque de bon gré; et voilà ma récompense.... Mais vous ne dites rien ?

Une femme vulgaire eût rempli le palais de ses cris et de ses lamentations. Bianca, au contraire, demanda qu'on la laissât seule.

La nature des âmes élevées auxquelles la Providence accorde la force

en partage est telle que les jours suivants, lorsque Nino Visconti et Béatrix entrèrent dans la chambre de Bianca, croyant trouver celle-ci plus malade, ils l'aperçurent joyeuse et souriante comme si rien ne se fût passé la veille.

CHAPITRE X.

LA FUITE.

Il n'est pas inutile de dire comment la lettre d'Ubaldo tomba dans les mains de Béatrix.

Dès que le prisonnier eut écrit cette lettre fatale à Ginevra, il fit appeler le Guinigi et le pria de chercher un homme habile, disposé à la porter à Pise à tout risque et à quelque prix que ce fût.

Ce n'était pas chose facile, le récit de la mésaventure de Pallarino surpris *flagrante delicto* inspirant de la crainte aux plus hardis. Néanmoins, le Guinigi trouva un individu qui se chargea de la commission.

Pour plus de sûreté, il endossa la robe du prêtre; on lui donna les instructions propres à lui ouvrir les portes de la ville; on lui désigna la maison où il devait porter la lettre prudemment placée au milieu de la semelle de sa chaussure décosuë.

Ces précautions prises, le messager se mit en route le soir même. Il résolut de franchir la porte de la ville en feignant de réciter son bréviaire; mais deux malencontreux défauts le gênaient beaucoup; d'abord il ne savait pas lire, chose très-importante en semblable occurrence, et puis sa prononciation et son accent lucquois l'eussent fait distinguer entre mille. Du reste, c'était un homme fidèle sur lequel on pouvait compter aveuglément.

Il atteignit bientôt Sainte-Marie-du-Juge, où il coucha; le matin, il s'engagea dans les petits sentiers de la montagne afin d'éviter les gardiens vigilants de la douane, et arriva entre six et neuf heures à la porte du Parlascio, où le diable fit naufrager Pallarino.

Le diable permit aussi que Gildo, dont Pallarino avait éprouvé la force du poignet et qui ne laissait guère passer un visage suspect, fût encore de garde au moment où le messager d'Ubaldo se présenta.

Gildo, voyant venir à dix pas le faux prêtre qui avait déjà tiré le bréviaire de sa poche, soit hasard, soit instinct, jeta sur lui un regard scrutateur. Le Gibelin s'approchait, remuant ses lèvres d'un air si évangélique et si recueilli qu'il fallait toute la finesse du plus rusé des argus pour douter de son état.

Quoique en proie au soupçon, Gildo n'eût peut-être pas écouté ses inspirations, par respect pour l'habit religieux, si, jetant un léger coup d'œil sur le Lucquois, il n'eût observé que celui-ci tenait son bréviaire à l'envers.

Cette découverte lui donna l'assurance qu'il avait affaire à un homme travesti; sa certitude augmenta encore lorsque, posant sa main sur l'épaule du messager, il entendit celui-ci lui demander avec un accent lucquois bien caractérisé :

— Qu'y a-t-il ?

— Il y a, répondit Gildo, que tu me parais vouloir tenir compagnie à Pallarino, qui sera pendu un de ces jours, s'il plaît à Dieu.

Cette antienne troubla violemment le pauvre homme, qui ignorait la couleur de l'épître dont il était porteur, et comme le danger ne nous laisse point maîtres de nos premiers mouvements, Gildo, qui épiait le faux prêtre en homme du métier, l'aperçut dirigeant ses regards vers sa chaussure droite.

Il comprit aussitôt de quoi il s'agissait, conduisit l'émissaire dans sa chambre et lui demanda avec la meilleure grâce du monde où était la lettre.

— Quelle lettre ? dit le Lucquois demi mort.

— La lettre que tu portes à Pise et pour laquelle tu as revêtu ce costume de prêtre. (Il lui levait la barrette.) Au moins, vieux pelé, n'aurais-tu pas dû oublier de te faire la tonsure.

— Mais je n'ai aucune lettre....

— Si, si, tu en as une, et, s'il le faut, je te dirai où tu la caches.

— Et où ?

— Si tu étais homme à parier l'étréme qu'on t'a donnée pour venir secrètement à Pise, je gagerais de la trouver à la première fois. Mais tu es trop avare pour t'exposer à perdre en peu de minutes ce que tu as gagné en plusieurs heures; ainsi, ne faisons pas d'histoire et livre-moi la lettre.

— Je vous répète que je n'ai pas de lettre.

— Ecoute, mon Panterino, cela pourrait tourner mal. Donne-moi la lettre et tout sera fini; mais il y aura du grabuge si je la cherche moi-même.

L'inflexible Lucquois niait toujours comme s'il n'eût pas eu la lettre. La patience échappa à Gildo; il donna une grosse gomme au faux prêtre en disant :

— Prends cet à-compte.

Puis il le fit attacher à une chaîne et appela un savetier, qui ouvrit la semelle droite du Gibelin; le gardien de la porte du Parlascio y trouva, comme il l'avait prévu, une lettre enveloppée dans des fils de lin et dont le cachet de cire ne portait aucune empreinte.

Gildo, largement récompensé par Visconti de la capture de Pallarino, alla sur-le-champ lui montrer cette lettre qui devait contenir des choses importantes puisqu'on la cachait avec tant de mystère.

Nino était absent; mais Béatrix aperçut Gildo, lui demanda ce qu'il voulait, prit la lettre et l'invita à repasser pour recevoir le prix de sa vigilance. Demeurée seule, Béatrix, qui ne connaissait ni terme ni mesure, ouvrit la lettre, la lut d'un bout à l'autre, et puis la communiqua à sa belle-sœur, comme nous l'avons vu.

Gildo fit conduire sous bonne escorte notre faux prêtre aux prisons de la ville; réduit au pain et à l'eau durant quinze jours pour avoir essayé de s'introduire furtivement à Pise, il fut ensuite délivré par ordre de Visconti.

Cependant les projets arrêtés entre Ugolin et l'archevêque commençaient

de fort beaux compliments, et l'entente cordiale *inter pocula* n'a pas faibli un instant.

— Un journal prétend que la cassette oubliée à Portsmouth lors du débarquement du roi, et dont le contenu était destiné à la reine d'Angleterre, n'a pas été retrouvée.

— On avait dit que M. le ministre des travaux publics avait l'intention de faire annuler l'adjudication du chemin de fer de Vierzon, attendu que les deux compagnies qui devaient d'abord se présenter concurremment pour soumissionner l'exécution de ce chemin avaient fini par s'entendre, et qu'il en était résulté une grave préjudice pour l'Etat. Cette nouvelle, à ce qu'il paraît, n'était pas exacte, et l'on faisait trop d'honneur à M. Dumon en le supposant capable de défendre à ce point les intérêts du pays. M. Dumon est parti hier pour Eu, d'où il rapportera l'ordonnance d'homologation qui doit rendre l'adjudication définitive. En attendant, les actions du chemin de Vierzon se négocient en pleine Bourse dans les prix de 185 à 200 fr. Celles du chemin d'Amiens à Boulogne, que tout annonce devoir être une détestable affaire, malgré les 98 ans 11 mois de jouissance assurés à la compagnie, ont obtenu, dès le premier jour, une prime dont le chiffre varie de 105 à 120 fr. La fièvre de la spéculation agaçant, les choses n'en resteront pas là, et MM. les concessionnaires, avant de se mettre à l'œuvre, auront déjà réalisé de fort beaux bénéfices.

Le système de l'exécution des chemins de fer par les compagnies ne peut aboutir qu'à la ruine d'une foule de pauvres diables; on s'en apercevra malheureusement trop tard.

Bulletin de la Bourse de Paris du 16 octobre 1844.

Avant l'ouverture, la rente était tombée à 82 25 et 22 1/2, et elle a ouvert au comptant à 82 25; elle est montée rapidement à 82 55, puis elle est retombée à 82 10, et elle est restée à ce prix.

Après la réponse des primes, il y a eu une hausse de 40 c., et la rente a fermé à ce prix.

On parle toujours de l'emprunt comme très-prochain.

Cinq pour cent	118 40	Trois pour cent belge	112 50
Quatre et demi pour cent	107 25	Banque belge	—
Quatre pour cent	82 40	Caisse Lafitte	5045
Trois pour cent	82 40	—	5045
Actions de la Banque	5080	—	5045
Obligations de Paris	1465	—	5045
Bonnes de Naples	98 70	Paris à Rouen	1010
Etats romains	105 1/2	Paris à Orléans	1020
Actions d'Espagne	52 1/2	Rouen au Havre	765
Cinq pour cent belge	101 1/2	Strasbourg à Bâle	280

CHRETIENS DE FER

Afrique française.

ALGER, le 10 octobre. — Ainsi que nous l'avons déjà dit, les affaires de Dellys offrent moins d'importance qu'elles n'en avaient l'air d'abord.

Ben-Salem et sa petite troupe ont été refoulés dans les montagnes. On ne sait aujourd'hui où ils sont positivement.

La division Comman s'est portée en avant et n'a rencontré aucune difficulté sérieuse.

Tenda-el-Belad, qui avait donné l'hospitalité à Ben-Salem, a été incendiée, dévastée et occupée par nous.

A la date du 3 octobre, rien de sérieux ne s'était présenté. La liberté des chemins n'est point interceptée, et l'état actuel n'offre rien qui puisse faire prévoir des troubles sérieux. (Toulonnais.)

— Nous avons reçu par le *Phare* qui, comme on le verra aux nouvelles de Toulon, a ramené en France le duc d'Aumale et a mouillé avant-hier en rade de Toulon, le *Moniteur Algérien* du 10. Nous y trouvons des détails intéressants sur la situation d'Abd-el-Kader, que nous croyons devoir mettre sous les yeux de nos lecteurs. Voici ces détails :

« Nous recevons des renseignements positifs sur la situation d'Abd-el-Kader dans les premiers jours de ce mois; nous les garantissons jusqu'à cette époque :

« Abd-el-Kader est toujours campé dans le même endroit (El-Aoudj, rive gauche de la Moulouia, 25 lieues à l'ouest de notre frontière dans le Maroc) avec tout son monde. Sa deira se compose d'environ 300 tentes des Hachem, Diafra, Beni-Amer, etc.; 7 à 800 tentes de ces mêmes tribus sont dispersées chez les Beni-Senassen, les Messirda, etc. Le camp se compose de 300 cavaliers dont les chevaux sont en bon état et d'environ 350 fantassins mal armés.

« Avant d'occuper la position où il se trouve, l'émir était à l'Oued-el-Kesseb, près Aionn-Sidi-Mellouk. Il y a environ 24 jours qu'il est venu à El-Aoudj. Son mouvement vers ce point le rapprochait des

à exécuter. Il n'est pas rare, malheureusement, de voir un fripon mis en balance avec un honnête homme. C'est ce qui arriva à Pallarino.

Ugolin voulait paraître favoriser les désirs de l'archevêque et en même temps cacher son intention secrète de se concilier les Lucquois, avec lesquels il n'eût jamais pu parler de concorde s'il eût tiré de Pallarino la juste vengeance que méritait sa trahison avortée.

Persuadé que tous les moyens doivent être mis en œuvre afin de terminer au profit de sa réputation et de sa grandeur des négociations entamées, il réclama un sauf-conduit, et, d'accord avec le prieur de Sainte-Catherine, expédia Fra Bonifazio à Lucques, sous prétexte d'affaires religieuses, avec les instructions à suivre pour obtenir la délivrance d'Ubalдино.

Fra Bonifazio se présenta à l'improviste chez le commandant militaire et lui exposa franchement le désir que nourrissait Ugolin de nouer des relations pacifiques avec la république de Lucques, pour plusieurs raisons qu'il devinait mieux qu'il ne pourrait les lui expliquer.

— Le comte, ajouta le moine, demande la délivrance du neveu de l'archevêque Ruggieri, et il engage sa parole qu'il donnera à Pallarino les moyens de fuir. Cela doit suffire aux citoyens de Lucques. Si vous accédez à ces conditions, décidez avec les diverses autorités de votre république les moyens de mener loyalement les négociations à ce résultat.

Le commandant, émerveillé de la franchise de ces premières propositions de Fra Bonifazio, crut pouvoir exiger mieux; aussi, répondant d'une manière vague et obscure, il conclut en disant que les prisonniers à échanger étaient au nombre de deux sans doute, mais que la taille du neveu d'un archevêque surpassait la taille de Pallarino.

Le religieux, qui, depuis son expédition des bouteilles de vinaigre et le traité de paix qui le suivit, possédait plus d'audace et moins de timidité, répondit fièrement :

— Il est impossible, en effet, de mettre ces deux personnages en balance, car Pallarino pèse davantage, ne fût-ce qu'à cause des dix brassées de corde nécessaires pour l'accrocher à la potence.

— Que voulez-vous dire? s'écria le commandant.

— Je vous assure que tous les habitants de Pise attendent le moment de l'exécution et brûlent de le voir suspendu entre ciel et terre. Ainsi...
— Diable! ce moine a la langue bien pendue, dit le commandant à part lui.

— Ainsi, en consentant à l'échange, vous serez payés généreusement, au grand dépit du diable, qui déjà préparait ses tenailles afin de saisir au vol l'âme traîtresse de Pallarino.

Le commandant, offensé de cette raillerie indirecte, fronça le sourcil, se leva de son siège, et eût volontiers chassé le moine de sa présence; mais ayant fait cinq ou six pas, il pensa qu'il valait mieux dissimuler, car il tenait beaucoup à revoir Pallarino.

(La suite à un prochain numéro.)

montagnes; il l'aurait fait à l'époque où il a entendu parler des premières négociations qui ont précédé la conclusion de la paix.

« Dans la deira et dans le camp tout le monde a été atteint de la fièvre; la mortalité a été très-grande; l'émir a été gravement malade.

« Les troupeaux de la deira sont réduits à rien, la misère commence à s'y faire sentir; le prix des céréales augmente; les aumônes diminuent, elles suffisent à peine à nourrir les pauvres et les soldats; les gens riches, ex-kalifas, ex-agas, etc., ont seuls de quoi acheter des vivres; l'émir est absolument sans argent; la troupe ne reçoit aucune solde, elle est dans un grand dénuement sous le rapport de l'habillement.

« Abd-el-Kader a donné connaissance à tous ceux qui ont suivi sa fortune de la lettre que lui a écrite Muley-Abd-er-Rhaman. Dans cette lettre, l'empereur lui dit qu'il a été un sujet de trouble dans ses états, qu'il faut qu'il licencie les troupes qui lui restent, qu'il disperse sa deira chez les Halaff, et qu'il vienne à Fez avec sa maison et les chefs qui l'ont suivi; que là on lui donnera des terres et tout ce qui sera nécessaire à ses bestiaux; mais qu'il devra vivre dans la retraite et se contenter de son rôle de marabout; enfin que, s'il ne veut pas exécuter cet ordre, il faut qu'il quitte immédiatement le territoire de l'empire.

« L'émir a répondu que son plus ardent désir était de se rendre auprès de son souverain seigneur; qu'il n'avait rien tant à cœur que d'exécuter ses ordres; mais que la maladie ayant frappé tous les musulmans qui étaient venus avec lui, fuyant les chrétiens, chercher un refuge dans le Maroc, il lui était impossible de les abandonner dans l'état déplorable où ils se trouvaient; que toutefois, à la fin du rhamadan (le 11 octobre), il se mettrait en route, et que toutes les volontés de l'empereur seraient accomplies.

« Cependant, après la lecture de la lettre de Muley-Abd-er-Rhaman, on a tenu de nombreux miad (conseils) dans la deira pour savoir ce qu'il y avait à faire. D'un avis unanime, on a d'abord décidé que l'on n'irait pas dans l'ouest. L'émir et les chefs ne veulent pas, dit-on, se mettre à la merci de l'empereur, qui, par crainte du chrétien, pourrait un jour ou l'autre les faire arrêter, et le peuple de la deira ne veut point se trouver incorporé dans la tribu des Halaff, dont l'administration toute marocaine a fort peu d'attraits pour les gens de l'est. Parfaitement d'accord sur ce que l'on ne ferait pas, l'on n'a pu s'entendre sur ce qu'il y avait à faire.

« Mustapha-Ben-Thami a ouvert l'avis de se réfugier dans le désert, mais le souvenir des souffrances et des privations qu'y a endurées jadis toute la population dont la deira est le reste, et en second lieu le manque presque absolu de bêtes de somme, ont fait repousser cet avis par le plus grand nombre; on assure cependant que c'est celui auquel l'émir s'est arrêté.

« Quelques uns pensent qu'il ne pourra réaliser ce projet et que ses gens le quitteront. Voici comment il veut procéder à l'exécution : réunir toutes les tentes des tribus de l'est qui sont réfugiées au Maroc sur la frontière, donner l'ordre de partir pour aller au désert, faire piller par ceux qui voudront le suivre tous ceux qui refuseront de marcher, et se mettre en route après avoir concentré la fortune publique sur un moindre nombre d'individus, ce qui mettra ceux-ci en mesure d'acheter des bêtes de somme et des provisions. »

TOULON, 14 octobre. — Il règne depuis quelques jours dans notre port une assez grande activité. Nous avons annoncé ces jours derniers que le vaisseau *le Diable*, qui se trouvait en commission de rade, avait complété son armement; l'état-major et l'équipage du vaisseau *le Suffren*, que montait dernièrement M. le prince de Joinville, ont été transbordés sur ce bâtiment.

Le Suffren est entré en réparations ainsi que *le Jemmapes*. Ce dernier vaisseau, qui a été, comme on sait, fort maltraité devant Mogador, est venu avant-hier sous la grande mâture. On remarquait encore sur ses mâts et dans ses bordages les traces de plusieurs boulets. *Le Jemmapes* sera en état de reprendre la mer avant la fin du mois.

Le vaisseau *le Trilon* a peu souffert; il a besoin cependant de quelques réparations.

Le vaisseau *l'Inflexible*, qui devait commander la station française des côtes du Maroc, et la frégate *la Belle-Poule* ont fait route pour Cherbourg. L'ordre de se rendre dans ce port leur est arrivé après le départ du prince de Joinville. Déjà le commandant de *l'Inflexible*, qui s'attendait à passer l'hiver à Cadix, avait demandé divers objets au port de Toulon. Quant à *la Belle-Poule*, elle devait rester dans la Méditerranée; ce bâtiment a remis à la gabare *la Perdrix* une compagnie d'infanterie de marine qu'il avait à bord.

Le bâtiment à vapeur *le Grégoire* est arrivé hier sur notre rade. C'est avec douleur que nous avons appris que ce steamer avait perdu en mer son commandant, M. Fortin (Charles-Ferdinand), lieutenant de vaisseau, mort des suites d'une fluxion de poitrine. M. Fortin est décédé le 8 octobre, et son corps a été laissé à Palma le même jour. M. Garbeiron, lieutenant de vaisseau, son second, a pris immédiatement le commandement du navire.

Du 15. — Le duc d'Aumale est arrivé aujourd'hui dans nos murs. Dès que le bateau à vapeur *le Phare*, commandé par M. Brouzet, lieutenant de vaisseau, portant pavillon royal au grand mat, a paru en rade, tous les bâtiments de guerre qui y sont mouillés se sont couverts de pavots et ont salué de leur artillerie. En même temps les troupes de la garnison, qui étaient consignées depuis hier, sont sorties de leurs casernes pour former la haie sur le passage de M. le duc d'Aumale, le 5^e régiment d'infanterie de marine dans l'arsenal, et le 45^e de ligne, nouvellement arrivé à Toulon, de la porte de l'Arsenal à l'hôtel de la préfecture maritime. Il était alors neuf heures du matin, et l'on croyait que le prince descendrait à terre immédiatement; mais M. le vice-amiral préfet maritime, qui est allé prendre ses ordres à bord du *Phare*, a annoncé bientôt que la réception n'aurait lieu qu'à midi. Les troupes ont regagné sur-le-champ leurs casernes.

A onze heures et demie, les troupes ont quitté de nouveau leurs casernes et sont venues se placer dans l'ordre indiqué plus haut. Les états-majors et les diverses autorités s'étaient encore réunis dans l'arsenal, ayant à leur tête le vice-amiral préfet, le major-général, le général commandant la subdivision, M. le maire de la ville.

A midi, le prince a quitté *le Phare* et s'est embarqué sur le canot de l'amiral préfet; les bâtiments présents sur rade ont salué de nouveau de toute leur artillerie. A l'entrée du prince dans l'arsenal, le vaisseau amiral a fait un salut de vingt-cinq coups de canon, qui a été répété par les remparts de la ville.

Le cortège a suivi la rue de l'Arsenal et l'allée de la Corderie (place d'Armes), pour se rendre à l'hôtel de la préfecture maritime, où les réceptions ont eu lieu.

AVIS. — La presse mécanique sur laquelle s'imprime habituellement le *Conservateur* étant encore en réparation, le numéro de ce jour n'a pu paraître à l'heure ordinaire.

Chronique.

Nous avons déjà signalé le scandale que la présence des filles soumises cause dans la rue Thomassin, ou elles se promènent chaque soir en toute liberté. Nous recevons aujourd'hui une lettre signée de quatorze personnes dans laquelle les signataires se plaignent vivement du spectacle donné aux femmes et aux enfants, qui ne

peuvent pas stationner sur le seuil de leurs demeures sans être témoins des manœuvres des malheureuses livrées à la prostitution.

Nous appelons encore une fois sur ce point l'attention de l'autorité; nous écouterait-elle mieux aujourd'hui qu'elle ne l'a fait jusqu'ici?

— M. Pointe donnera dimanche, 20 du courant, à midi, dans la salle de M. Tournissoux, à Saint-Just, près les Quatre-Colonnes, au bénéfice de plusieurs familles nécessiteuses, un amusement qui sera ouvert par M. C..., ex-maître au 17^e de ligne, et M. M..., élève du Grand-Orient.

— Un enfant nouveau-né a été exposé le 17 de ce mois dans une allée de la rue Plat-d'Argent. M. le commissaire de police du quartier en ayant été informé a aussitôt procédé à l'enlèvement de cette petite créature.

Nous avons presque chaque jour de semblables événements à signaler; que serait-ce donc si les tours étaient totalement supprimés?

— Les voleurs continuent d'exploiter le quartier de Pierre-Scize avec une adresse vraiment dédaigneuse pour la vigilance de la police. Hier, à l'arrivée d'un bateau à vapeur, une malle contenant des effets d'une assez grande valeur a été dérobée.

On parle de plusieurs autres vols qui auraient eu lieu dans le même quartier. L'administration ne devrait elle pas faire rétablir le poste qui était autrefois sur le quai Puits-du-Sel, et faire réparer les réverbères de la place de l'Homme-de-la-Roche et de la Chana, qui depuis quelque temps ne donnent qu'une très-faible clarté?

— Le resserrement produit à la hauteur du pont du Change par les travaux du pont de Nemours, par suite desquels les deux arches extrêmes de la première de ces voies de communication ont été supprimées, occasionne en amont un exhaussement assez sensible des eaux de la Saône. Ainsi, l'échelle du pont de la Feuillée, où se font les observations pour le bulletin météorologique que nous publions quotidiennement, marque toujours environ un mètre de plus au-dessus de l'étiage que les échelles placées au pont Tilsitt et au pont d'Ainay, en aval des travaux en question. Les difficultés de la navigation pour le passage du pont du Change ont dû augmenter en proportion.

Hâtons-nous d'ajouter que cet état de choses n'est que momentané, et que l'on espère que la démolition de l'ancien pont, dont les piles épaisses diminuent notablement le débouché des eaux, fera disparaître cet inconvénient et améliorera sensiblement la navigation sur ce point difficile. Néanmoins les gens de rivière, fort compétents sur ces questions, manifestent les craintes les plus sérieuses sur le résultat du plan adopté pour la reconstruction du pont du Change. (L'Union des Provinces.)

Spectacles du 18 octobre 1844.

GRAND-THEATRE. — Robert-le-Diable.

CÉLESTINS. — Le Diable à Lyon.

— Un jeune homme de 18 ans, habitant la rue Saint-Brice, à Mâcon, fut mordu, il y a un mois environ, par un chat qui lui appartenait. Ce chat ayant mordu un autre enfant, fut tué comme enragé, et les deux blessés furent conduits à Thoisy, où ils mangèrent la célèbre omelette préservatrice de l'hydrophobie. Dans la soirée de jeudi dernier, le plus âgé éprouva un malaise et un sentiment de constriction à la gorge qui l'empêcha de prendre aucune nourriture. Dans la nuit survint une violente agitation, et ses parents le trouvèrent le matin en proie à des convulsions effrayantes. Lui ayant présenté une infusion, et le malade l'ayant repoussée, on commença à soupçonner la nature de l'affection qu'expliquait assez la morsure antérieure. L'hydrophobe fut transporté à l'hôpital; mais comme il fut placé dans une chambre sans feu, ses parents le firent sortir le lendemain. Les crises étaient rares, la déglutition difficile; on tenta divers procédés pour le faire boire, mais tous échouèrent. Il ne se plaignait que d'une grande lassitude dans les membres; l'agitation ne se montrait que lorsqu'on lui présentait des liquides, et on espérait le sauver, lorsque le dimanche il fut pris de vomissements de sang et il mourut. (La Mouche.)

— Voici un nouveau cas d'hydrophobie. On nous annonce, dit le *Courrier de l'Ain*, qu'une femme de Saint-Martin-le-Châtel, qui, après avoir été mordue par un chien enragé, s'était contentée d'aller prendre à Polliat le breuvage qui s'y distribue, a succombé la semaine dernière à des accès d'hydrophobie.

Ne nous lassons pas de répéter que la cautérisation de la plaie est le seul préservatif qu'avoue l'art médical.

— Nous apprenons de Romans qu'on vient de substituer dans cette ville l'éclairage au gaz à l'éclairage à l'huile. Le premier essai a eu lieu mardi soir sous les yeux d'une population nombreuse que la nouveauté de cette amélioration locale avait attirée dans les rues et sur les places publiques. L'émission du fluide lumineux a donné de fort beaux résultats qui sont dus aux procédés d'épuration employés dans l'usine dont la construction et le mécanisme ont été confiés à l'habile ingénieur, M. Riollot, déjà avantageusement connu par des travaux de ce genre qu'il a fait exécuter dans d'autres localités et notamment dans la ville de Carpentras.

Tribunaux.

UN RETOUR DE JEUNESSE.

Une grosse dame d'un âge très-mûr, couronnée d'un tour de cheveux roux et surmontée d'un très-vaste chapeau dont l'extrait de naissance est au moins daté de la fin de la Restauration, s'avance vivement au pied du tribunal en entendant appeler la cause de M. le procureur du roi contre M. Césaire Lévantin.

Derrière elle marche, l'œil morne et la tête baissée, un bourgeois cinquagénaire, dont le front semble se pencher sous le poids des plus pesants remords. Son regard fixe et bourrelé est attaché aux talons de la grosse dame; il la suit machinalement, et s'arrête dès qu'il voit ses talons s'arrêter.

L'audiencier, qui n'aperçoit d'abord que la dame, lui demande si c'est elle qui est M. Césaire Lévantin.

La dame, se retournant vers le morne bourgeois, se couvrant le visage avec son mouchoir et poussant un sanglot: « Non, monsieur, c'est ce malheureux! »

M. Lévantin, d'une voix creuse et étranglée: C'est moi.

L'audiencier: Monsieur, il faut passer au banc des prévenus.

La dame, s'élançant sur son mari, car il l'est, et se cramponnant à lui: Au banc! au banc M. Lévantin! Oh! messieurs, laissez-le là; ne déshonorez pas ses cheveux blancs!

M. Lévantin, ahuri: Laissez, laissez, Adélaïde.

M^{me} Lévantin, tragiquement: Tu n'iras pas, Lévantin! tu n'iras pas! ou bien il faudra que tu me marches sur le corps.

M. le président autorise M. Lévantin à rester debout devant le bureau du greffier.

M^{me} Lévantin, levant les bras avec transport: Oh! monsieur, je vous bénis! je vous bénis! Ayez pitié de mon mari, messieurs! ayez-en pitié! grand Dieu! ayez en pitié!!!

Les sanglots continuent; M^{me} Lévantin monte sur le banc et se blême prête à avaler.

L'audiercier l'invite à se calmer et à s'asseoir. La dame le regarde pardessus l'épaule d'un air furieux et solennel : M'asseoir, m'asseoir ! s'écria-t-elle, quand M. Lévantin est traîné devant les tribunaux !... Je suis son épouse, m'asseoir !

L'audiercier : Je n'en doute pas ; mais... La dame : Son épouse légitime, m'asseoir ! mon devoir est de le suivre partout. Je le suivrai jusque sur l'échafaud !

L'audiercier : C'est très-bien, madame ; mais vous n'êtes pas prévenue, vous ne pouvez rester là ; veuillez vous asseoir, et calmez-vous un peu.

La dame, furieuse : Que je me calme ! que je me calme ! (Avec dédain.) On voit bien, m'asseoir, que vous n'êtes point épouse !

Ces mots, prononcés d'un air superbe et dramatique, excitent dans l'auditoire une explosion d'hilarité. Ce n'est que sur l'invitation de M. le président que la dame consent enfin à s'asseoir et à laisser le malheureux Lévantin seul, debout, au milieu du prétoire et en face de ses juges.

Après que cet infortuné vieillard a décliné en balbutiant ses noms, âge et profession d'ancien commerçant, un témoin vient déposer ; c'est un garde municipal.

« Un soir, dit-il, étant de service dans un bal public, je vis entrer ce monsieur et cette dame sur les dix heures du soir. Je crus qu'ils venaient seulement pour regarder danser ; mais bientôt monsieur, quittant le bras de sa dame, se place dans un quadrille, et se met à danser de la manière la plus cocasse que j'aie vue de ma vie. Tout dansait, ses bras, ses jambes, sa perruque. Si ce n'avait été que farce, j'aurais laissé faire ; mais c'était, comme on dit, par trop décollé, et comme cela faisait du scandale, j'ai conduit monsieur au poste. Madame a fait des gémissements à n'en plus finir ; elle s'est trouvée mal au moins dix-sept fois depuis le bal jusqu'au poste, où, d'ailleurs, nous n'avons gardé monsieur que le temps de faire notre rapport. »

M^{me} Lévantin se tord sur sa banquette. M. le président au prévenu : Qu'avez-vous à dire pour expliquer une aussi étrange conduite ?

M. Lévantin baisse la tête ; son menton est complètement englouti dans sa cravate, ce qui est un signe de profonde confusion.

M^{me} Lévantin, se levant : Il ne répond pas... il se laisserait mettre aux galères sans ouvrir la bouche... Messieurs, nous venions de chez mon beau-frère ; un dîner, un anniversaire... on avait bu des vins généreux... enfin que vous dirai-je ? en revenant chez nous, en passant devant ce bal maudit, la musique, les lumières, tout cela éblouit, étourdit cet infortuné... il veut entrer... nous entrons... les souvenirs de jeunesse... enfin... que sais-je ? Ah ! Monsieur, rendez-moi Lévantin ou prenez ma tête.

Ayant dit, M^{me} Lévantin retombe accablée sur sa banquette. Le tribunal prononce l'acquiescement de M. Lévantin.

Aussitôt la dame s'élançait vers son mari, lui saute au cou et l'embrasse. M. Lévantin pousse des sons inarticulés ; on distingue : « Laide, tu m'étrangles ! »

M^{me} Lévantin emporte presque son cher époux hors de l'audience, en lançant au tribunal ces mots profondément sentis : « Oh ! Messieurs, Messieurs, je vous bénis !!! » (Le Droit.)

Nouvelles diverses.

Judi soir, le roi était attendu à Eu. A six heures et un quart, une compagnie du 12^e, portant le drapeau, se rendait, musique en tête, au château pour y occuper les postes. Une grande affluence

de curieux suivait. Chacun, comme vous le pensez, avant, pendant et après le passage, était sur sa porte, attendant, regardant et causant. A cette heure se commettait un horrible assassinat suivi de vol.

La veuve Vivier habitait une maison modeste de la rue des Cloutiers avec une vieille fille qui remplissait chez elle les fonctions de servante. Cette veuve avait dit à qui voulait l'entendre qu'elle avait 3,000 fr. à placer, et l'on savait que ces 3,000 fr. étaient chez elle.

Judi, elle sortit à six heures dix minutes pour aller à l'église ; sa bonne devait, pendant son absence, préparer le repas du soir. Une demi-heure après, elle rentrait, et surprise, car il faisait nuit complète, de ne point trouver de lumière chez elle, quoique la porte d'entrée fût ouverte, elle s'avança vers la cheminée, où le feu brûlait, et se heurta à un corps étendu au devant de lâtre. S'étant baissée et reconnaissant à la faible lueur projetée par la flamme du bois qu'elle avait heurté le corps de sa bonne, mais ne soupçonnant pas le malheur qui l'attendait, et croyant que la vieille fille n'était qu'endormie, elle l'appela et la secoua vivement. Aucune réponse ne lui fut faite, et le corps demeura inerte et froid entre ses bras.

La veuve Vivier appela au secours, puis tomba évanouie aux pieds de la victime. La pauvre bonne, en effet, était morte assassinée. Les voisins accoururent ; on donna des soins à la veuve, qui enfin recouvra ses sens, et on s'occupa de la morte, qu'on supposait seulement frappée d'apoplexie ; on s'aperçut bientôt que Rose Gourdon (c'était son nom) venait d'être assassinée. La cervelle avait été écrasée à coups de marteau ; le crime se compliquait d'ailleurs d'un vol qui l'expliquait : l'armoire avait été ouverte, la serrure habilement démontée et tout l'argent volé.

L'assassin avait profité du passage de la troupe pour commettre le crime. La justice n'a pu encore le découvrir, et cependant nous avons, à cause de la présence du roi, beaucoup de gendarmes et d'agents de police. Plusieurs personnes ont été arrêtées ; mais jusqu'ici une voile épaisse couvre cette monstrueuse affaire. La ville d'Eu est dans l'effroi et la consternation ; de mémoire d'homme, disent les anciens de la ville, pareil fait ne s'était présenté.

P.S.—L'auteur de cet assassinat vient d'être arrêté. C'est un nommé Avisse, âgé de vingt ans, ouvrier peintre à Barival. Pressé de questions, il a fini par tout avouer, et sur sa déclaration, le maréchal-des-logis et un gendarme d'Eu se sont transportés à son domicile, où ils ont trouvé, cachée sous son lit, une somme de 2,660 fr., reste des 3,000 fr. qu'il avait volés.

— Quarante-trois professions sont incessamment sous le coup d'une maladie implacable et meurtrière, connue sous le nom de colique de plomb. Voici la liste de ces professions :

Ouvriers des mines de plomb. — Ouvriers des fabriques de litharge. — Ouvriers chauffeurs des bateaux à vapeur. — Vitriers. — Fabricants d'émaux. — Pharmaciens. — Ouvriers des fabriques de chromate de plomb. — Ouvriers des fabriques d'acétate de plomb. — Ouvriers des manufactures de glaces. — Tailleurs et polisseurs de cristaux. — Fondeurs de bronze. — Fondeurs de cuivre. — Joailliers, orfèvres, bijoutiers. — Ferblantiers. — Fabricants de poterie d'étain. — Etameurs. — Faïenciers. — Parfumeurs. — Ceinturoniers. — Fabricants de cartes glacées. — Fabricants de papiers peints. — Fabricants de cartes d'Allemagne. — Peintres. — Vernisseurs sur métaux. — Doreurs sur bois. — Peintres sur porcelaines. — Ouvriers des fabriques de plomb de chasse. — Ouvriers

des fabriques de mine orange. — Imprimeurs. — Lapidaires. — Peintres de décors, lettres, attributs. — Peintres en voitures. — Affineurs. — Potiers de terre. — Fondeurs de plomb. — Fondeurs en caractères. — Broyeurs de couleurs. — Ouvriers des fabriques de minium. — Peintres en bâtiments. — Ouvriers des fabriques blanc de céruse.

Le National, qui nous donne cette liste, regrette qu'on n'ait pas adopté l'idée qu'il soumettait lors du débat sur le travail des enfants dans les manufactures, à savoir de soumettre le régime des enfants et des ateliers aux lumières des médecins. Il signale un jeune homme qui vient d'expirer au milieu de souffrances inouïes après dix jours de travail dans une fabrique de blanc de céruse. C'est une des innombrables victimes de l'industrie.

« Dans l'espace de neuf ans, dit le National, 1,221 personnes ont été affectées, à Paris, de coliques saturnines seulement, sans compter un nombre à peu près égal d'arthralgies, de paralysies et d'encéphalopathies. Depuis 1839 jusqu'à ce jour, on en a compté plus de 3,000.

— Le duc de Montpensier a visité le télégraphe électrique établi le long du Great-Western-Railway. Le prince, qui se trouvait placé à la station de Paddington, a fait demander ce qui se passait à celle de Slough, distante de 18 milles ; il a été immédiatement répondu : « Le lord-maire et les aldermen de la Cité de Londres sont dans la salle ; ils sont enchantés de la réception qui leur a été faite à Windsor et pleins d'admiration pour la réponse que le roi des Français leur a adressée en anglais. » D'autres réponses, non moins étendues, ont été faites presque instantanément, et une véritable conversation s'est établie entre les interlocuteurs, séparés par une distance de 7 lieues, à peu près aussi active que s'ils eussent été en présence.

Le correspondant de la station de Slough a fait à plusieurs reprises, sur l'invitation qui lui en était faite, sonner immédiatement une sonnette établie dans la salle de la station de Paddington ; il a aussi imprimé sur une feuille de papier placée sur un appareil dans cette salle des chiffres qui lui étaient demandés.

Ne sentira-t-on pas la nécessité d'établir aussi en France des télégraphes électriques, non dans l'intérêt du gouvernement, qui a ce qu'il lui faut, mais dans celui des voyageurs, que les télégraphes électriques préserveront souvent des catastrophes les plus déplorables ?

Le gérant responsable, B. MURAT.

Aux Horticulteurs.

M. GAUTHÉRON, pépiniériste à Mon-Plaisir, route de Grenoble, n° 51, commune de la Guillotière, a à vendre environ deux mille mûriers greffés grand-vent et mi-vent. Leur grosseur est de 8 à 15 centimètres de circonférence. Il a aussi un grand nombre d'arbres verts bien variés, de très-beaux arbustes et arbrisseaux pour bois anglais, une belle collection de rosiers greffés et beaucoup d'arbres à fruit. Le tout à des prix très-modérés. — S'y adresser.

La vogue immense que s'est acquise en peu d'années la PATE DE GEORGE, pharmacien d'Epinal (Vosges), est fondée sur son efficacité contre les irritations de poitrine, les rhumes et les enrôlements. Elle se vend toujours par boîtes de 65 c. et de 1 fr. 25 c., dans toutes les meilleures pharmacies de Lyon, et principalement chez MM. LARDET, place de la Préfecture, 16 ; VERNET, place des Terreaux, 15, à la pharmacie des Célestins ; à Saint-Etienne, GARNIER-MARTINET, place de Foy ; à Chalon-sur-Saône, POURCHER-FAYAT, confiseur, Grande-Rue, 26 ; à Mâcon, MOSELL, pharmacien, et à Genève (Suisse), ROUZIER, Grande-Rue, 4.

LIBRAIRIE MEDICALE DE CH. SAVY JEUNE, QUAI DES CÉLESTINS, N° 48.

NOUVELLE PUBLICATION.

PRINCIPES D'AGRICULTURE ET D'HYGIÈNE VÉTÉRINAIRE,

PAR M. MAGNE,

Professeur à l'École royale vétérinaire d'Alfort.

Un fort volume in-8°. — Paris et Lyon, 1845. — Prix : 10 f. (10072)

Etude de M^e Deblesson, avoué à Lyon, place de la Baleine, 6.

VENTE

D'une Masse de Terrains, Située à la Guillotière, lieu des Brotteaux.

Le samedi neuf novembre mil huit cent quarante quatre, en l'audience des criées du tribunal civil de Lyon, y séant, Palais-de-Justice, place de Roanne, depuis dix heures du matin jusqu'à la fin de la séance, il sera procédé à la vente par la voie de la licitation, à laquelle les étrangers seront admis, en quatre lots avec enchère générale, d'une masse de terrains, située à la Guillotière, lieu des Brotteaux, cours Bourbon, rue Monsieur et rue d'Enghien, présentant une superficie approximative de 3,546 mètres carrés, sur les mises à prix :

De quarante mille francs pour le premier lot, ci. 40,000 f.
De soixante mille francs pour le second lot, ci. 60,000
De trente mille francs pour le troisième lot, ci. 50,000
Et de vingt mille francs pour le quatrième lot, ci. 20,000

Ces immeubles appartiennent indivisément à M. Milardon et à M^{me} Catherine Pin, épouse de M. Bruny. Pour les renseignements, s'adresser à M^e Deblesson, avoué poursuivant, demeurant à Lyon, place de la Baleine, et au greffe du tribunal civil de Lyon pour prendre connaissance du cahier des charges. (5150)

A VENDRE.

Fonds de Lingerie et Nouveautés, bien disposé, bien placé et bien achalandé. S'y adresser, grande rue Mercière, n. 49. (2189)

MALADIES DES VOIES URINAIRES

ET DES ORGANES DE LA GÉNÉRATION.

M. le docteur GAS traite exclusivement les maladies des voies urinaires et des organes de la génération, lithotritie (broiement de la pierre dans la vessie), rétrécissement du canal de l'urètre, rétention et incontinence d'urine, maladies vénériennes, etc.

M. le docteur Gas demeure place Bellecour, n. 5. (8274)

VENTE

DES PAPETERIES De Divonne (Ain).

Le dimanche dix novembre 1844, à une heure après midi, à Divonne, en l'étude et par le ministère de M^e Girod, il sera procédé à l'adjudication volontaire, aux enchères et en trois lots, sous réserve du bloc, des belles fabriques à papier de Divonne, composées :

1^o De deux bâtiments séparés par la Versoix, et contenant tout ce qui est nécessaire à la fabrication perfectionnée du papier de cuve ;

2^o Deux autres bâtiments situés sur la rive gauche de la Versoix, et pouvant contenir dix-huit ménages d'ouvriers ;

3^o D'une maison de maître à deux étages, avec écuries, remises, fenils et dépendances, vastes jardins, cours, bosquets, massifs et vergers.

Les sources qui font mouvoir ces papeteries font partie de la propriété et ne tarissent jamais ; leur abondance et leur pureté les rendent propres à tout autre genre d'industrie.

S'adresser, pour les renseignements et pour les conditions, à Divonne, à M. Girod, dépositaire du cahier des charges et chargé de traiter à l'amiable avant l'adjudication, et à Genève, à M. N. Prévost, Corratier, n. 10, au 1^{er}. (2608)

ADJUDICATION AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

de la ferme des droits de péage du pont établi à Givors sur le Gier.

Le dimanche trois novembre mil huit cent quarante-quatre, à l'heure de onze du matin, en l'étude et par le ministère de M^e Romagnier, notaire à Givors, il sera procédé à l'adjudication en faveur du plus offrant et dernier enchérisseur de la ferme pendant trois années, à compter du 1^{er} janvier 1845, des droits de péage à percevoir sur le pont établi à Givors sur la rivière du Gier, qui sert de passage à la route royale n° 86, nouvellement achevée. L'ouverture de cette route, ainsi que l'interdiction complète du passage sur la ligne du chemin de fer, assurent à l'adjudicataire un revenu considérable.

Au pont sont adjacents une maison d'habitation et un pavillon de perception dont le fermier aura la jouissance.

La mise à prix pour la ferme des droits de péage et la location des maison et pavillon dont il s'agit est fixée à 8,000 f. par an.

S'adresser, pour de plus amples renseignements, à M^e Romagnier, notaire à Givors, dépositaire du cahier des charges. (2597)

MALADIES SECRÈTES.

A l'aide de l'injection du docteur Thivaud, de Montpellier, la seule dont la vente soit permise, on obtient toujours une guérison prompte, facile et radicale des écoulements des deux sexes les plus anciens et les plus rebelles.

Soul dépôt, à Lyon, chez M. Vernet, pharmacien, place des Terreaux, 15. (8400)

Pharmacie à Lyon.—Rue Palais-Grillet, 23. DÉPURATIF DU SANG.

sirop végétal de salsepareille et de séné,

POUR LA

GUÉRISON DES MALADIES SECRÈTES

NOUVELLES OU ANCIENNES,

Dartres, gales rentrées, rougeurs à la peau, ulcères, écoulements, fleurs ou pertes blanches les plus rebelles, affections rachitiques, rhumatismales, et de toute acréte ou vice du sang et des humeurs.

Le traitement est prompt et aisé à suivre en secret ou en voyage ; il n'apporte aucun dérangement dans les occupations journalières, et n'exige pas un régime trop austère. On fait des envois. (Affranchir et joindre un mandat sur la poste.)

Prix : 5 fr. le flacon.

Dépôt à St-Etienne, à la pharmacie Chermezon, rue de la Comédie ; à Marseille, M. Fabre, phar., sur le port. (8149)

MALADIES SECRÈTES.

Traitement Végétal.

Guérison radicale garantie en cinq ou dix jours, sans danger ni régime, par des remèdes officinaux approuvés en 1837 (Codez). L'argent est rendu si l'on n'est pas guéri. — A Lyon, place Bellecour, 12, PHARMACIE BERTRAND. Dépôt général des spécialités et découvertes utiles approuvées, brevetées et autorisées. (8905)

A louer de suite, place Louis XVI, n. 10, aux Brotteaux.

UN APPARTEMENT

FRAICHEMENT DÉCORÉ.

S'adresser au portier. (1504)

A VENDRE.

UN COMMERCE DE QUINCAILLERIE ET DE FERRONNERIE en tous genres. On donnera toute facilité pour le paiement.

S'adresser chez M. Genin, cours Trocadéro, 2, aux Brotteaux. (2190)

AVIS.

Le professeur de danse de la Grande-Côte, n° 7, à Lyon, a l'honneur de prévenir MM. les Lyonnais qu'il enseigne la polka telle que M. Cellarius l'a créée à Paris, et qu'il continue ses soirées dansantes les dimanches, lundis et jeudis, sans interruption. (1509)

GUÉRISON PROMPTE, RADICALE ET SURE DE

TOUTES LES MALADIES VÉNÉRIENNES, scrofules, dartres, rhumatismes chroniques, etc.,

Par la TEINTURE AURIFIQUE DÉPURATIVE, si renommée et si avantageusement connue pour guérir ces maladies, inventée et préparée par M. Clarion, médecin à Lyon. — Tout contrefacteur de cette teinture sera poursuivi selon les lois.

Dépôt général chez M. Ballandrin, pharmacien, rue de l'Enfant-qui-pisse, n° 10, à Lyon. (8255)

AVIS.

On demande des ouvriers pour l'atelier de reliure d'Antoine Maître, rempart du Château, à Dijon (Côte-d'Or). (1511)

5 centimes la bouteille.

POUDRE GAZEUSE

De J. F., pharmacien-chimiste de la faculté de Paris.

Pour préparer en cinq minutes l'eau gazeuse. — Prix de la boîte pour vingt bouteilles, 1 fr. ; la limonade gazeuse et le vin de Champagne, 2 fr.

Dépôt général à Lyon, chez M. Lardet, pharmacien, place de la Préfecture, 16. (8486)

VÉSICATOIRES.

Le PAPIER D'ALBESPEYRES entretient une suppuration abondante et inodore même dans les plus fortes chaleurs, sans aucune irritation. Chacun pourra reconnaître sa supériorité constatée depuis vingt-cinq ans par les professeurs des écoles de médecine, en prenant gratis des échantillons chez MM. les pharmaciens dépositaires : à Lyon, chez MM. André, pharmacie des Célestins, et Vernet, place des Terreaux. — On évitera les contrefaçons en exigeant le cachet d'ALBESPEYRES. (3614-7074)

LYON. — IMPRIMERIE DE BOURS Y FILS, Rue Poulletier, 19.